

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE CONCERTHAU

17 juin 2025 à 12h, autour d'un repas partagé

Procès-verbal

Ce compte-rendu ne reprend pas le contenu des bilans moral, financier et d'activités pour l'année 2024, qui ont été détaillés lors de l'AG et auxquels vous pouvez vous référer (cf. bilans joints à ce compte-rendu).

Présent.es : cf. feuille d'émargement ci-joint

Adhérent.es : plus de 30 adhérent.es (dont les membres du CA)

Membres du CA : Noëlle Onfroy, présidente ; Bernadette Canzian, vice-présidente ; Anne Fragonard Le Guen, trésorière ; Maïa Guillot, secrétaire ; Anissa Bouayad ; Sébastien Rivoli.

Bénévoles d'ateliers : Colette Catarina, anglais intermédiaire et confirmé ; Alexander Svishchev, anglais débutant ; Martine Dumas, français ; Laure Samieri, français.

Salarié.es : Nathalie Asselin, coordinatrice ; Annie Baulouet, assistante administrative ; Sébastien Lopez, formateur numérique ; Virginie Albrecht, formatrice FLE ; Isabelle Fontanet, animatrice socioculturelle ; Nathalie Blot, médiatrice ; Anna Greveletye, animatrice socioculturelle.

Stagiaires : Alaa Cheloufi ; Fedwa Barrazzouki

Élue : Véronique Calueba, Conseillère départementale

Partenaires financiers : Emmanuelle Sanchez, Chargée de développement service cohésion sociale du Département – Eric Lutrand, Chef de projet Contrat de ville Sète Agglopôle Méditerranée – Hervé Durif, Délégué du Préfet de l'Hérault.

Partenaires associatifs et autres : Rachida Baddou, Mains tendues – Emmanuel Durand, Ateliers ludosophiques – Johana Labbé, Hugo Caballero et Lotfi Halaili, APS34 – Gaëlle Restoux, AI-STEFI Chrysalide – François Liberti, Collectif des habitants du Quartier Ile de Thau.

Structures publiques : Nicolas Ledermann, Coordinateur du pôle des centres sociaux CCAS – Caroline Strady, directrice du centre-social Gabino CCAS – Mariem Ferdioui, Assistante secteur adulte Médiathèque Malraux – Françoise Moinet, Responsable adjointe Médiathèque Malraux Sète Agglopôle Méditerranée – Maléjacq Clarisse, Coordinatrice GUSP – Céline Orjol, Coordinatrice Conseil local de santé et santé mentale ville de Sète – Nicolas Ottogalli, Médiateur Conseil local de santé et santé mentale ville de Sète – Christopher Reilles et Baptiste Morain, Hérault Logement.

Procurations : 5 procurations d'adhérent.es

Anick Biabiany donne procuration à Noëlle Onfroy ; Anne Lavillat donne procuration à Anissa Bouayad-Agha ; Jean-Marie Gomme donne procuration à Bernadette Canzian ; Isabelle Gomme donne procuration à Noëlle Onfroy ; et Mme Demoriralle donne procuration à Maïa Guillot.

Absent.es excusé.es : Josian Ribes, Vice-Président délégué à la cohésion Sociale de Sète Agglopôle Méditerranée – Sandrine Roche-Magnan, Chargée de conseil et de développement CAF de l'Hérault – Pierrette Roucoulet, Coordinatrice CISPDR – Martine Courtial, Cheffe d'unité contrat de ville – Laura Samzum, Déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité – Anaïs Saint Jean Vidal, les Ateliers Ludosophiques – Aurélie Matéo, Conseil d'administration Concerthau – Maïa Amiel, Tisseuse de liens – Eva Attard, AGIR34 – Cécile Dupuis, Chargée de développement Scopie.

*

L'AG se déroule dans la salle René Llense, salle polyvalente mise à disposition gracieusement par la ville de Sète, située dans le quartier de l'Île de Thau. L'AG commence à 12h et se déroule au sein d'un repas partagé. Nous menons l'AG en mangeant, tout en projetant sur grand écran le quizz et les différents rapports.

Anne a concocté un **quizz**, animé par Maïa. Cela donne l'occasion aux adhérents et autres personnes présentes de mieux connaître Concerthau (histoire, composition, organisation, financements, dépenses etc...).

Puis Noëlle Onfroy présente le **rapport moral** pour 2024, en insistant sur la notion de bien et d'intérêt communs des peuples de la planète, et du peuple de Concerthau.

Anne Fragonard-Le Guen présente ensuite le **rapport financier** :

A l'issue de sa présentation, Éric Lutrand (SAM) donne des précisions concernant les perspectives 2025 :

- Sur les incertitudes quant au financement de la politique de la ville : E. Lutrand indique que nous recevrons bientôt les notifications de financement de l'Etat pour Concerthau.
- Pour les financements de la ville de Sète : les subventions ont été votées la semaine dernière, Concerthau aura environ comme demandé, c'est-à-dire à peu près 13 000 euros (subvention de fonctionnement + financement politique de la ville).
- Pour le financement de l'Agglo : il y a eu un changement d'exécutif, d'où le retard. Nous devrions avoir plus que l'an dernier !

Éric Lutrand pose aussi deux questions :

1. Quel est l'impact prévisible de la condamnation de Concerthau aux prud'hommes ? Anne répond que c'est incertain. Tout d'abord cela nous coûte cher en frais d'avocat. On a déjà eu un premier prud'homme avec le même salarié : on a alors payé 15 000 euros sur 97 000 euros demandés. Maintenant il demande 65 000 euros. On a provisionné 20 000 euros. Si on doit payer une somme au-delà, ce sera compliqué... Dans tous les cas, il risque d'y avoir un appel suite au jugement prévu pour septembre, donc cela repousse encore un peu.

2. Est-ce que Concerthau compte diversifier ses ressources en allant vers le privé, pour éviter d'être trop tributaire des financements publics ? Anne répond que nous avons récemment fait deux demandes dont nous attendons les réponses : au FDVA (Fond pour le développement de la vie associative) et à la BNP Paribas.

Puis Nathalie Asselin présente le **rapport d'activités** :

Une personne demande quand seront mis en place des ateliers d'initiation à l'espagnol menés par Juan Quintero, adhérent de l'association. C'est en projet pour la rentrée en septembre 2025, confirme Nathalie Asselin

L'intervention d'Anissa Bouayad rappelle l'importance et l'impact positif des actions de Concerthau. Notamment avec la mise à disposition des locaux pour les associations de quartier UniSète et Mains tendues. Cette mise à disposition permet à ces associations de pouvoir continuer à proposer leurs activités nécessaires aux habitants et au lien social du quartier.

Nous procédons alors aux différents **votes des points mis à l'ordre du jour** :

Rapport Moral :

Est-ce que vous approuvez le rapport moral 2024 ? L'assemblée vote et approuve le rapport moral 2024 à l'unanimité.

Rapport financier :

Est-ce que vous approuvez le rapport financier 2024 ? L'assemblée vote et approuve le rapport financier 2024 à l'unanimité.

Donnez-vous quitus aux administrateurs pour leur gestion de l'association ? L'assemblée vote et donne quitus aux administrateurs pour leur gestion de l'association à l'unanimité.

Approuvez-vous le report du résultat bénéficiaire sur le fond associatif ? L'assemblée vote et approuve le report du résultat bénéficiaire sur le fond associatif à l'unanimité.

Approuvez-vous la nomination d'un Commissaire aux Comptes ? L'assemblée vote et approuve la nomination d'un Commissaire aux Comptes à l'unanimité. L'assemblée générale décide de nommer Monsieur Julien POUPELARD exerçant au sein du cabinet Odelali Audit Durable, en qualité de commissaire aux comptes titulaire pour une durée de six exercices. Clément CAYLAR, qui exerce au sein de la SARL Jean Trial & associés, est nommé comme suppléant.

Rapport d'activités

Est-ce que vous approuvez le rapport d'activités ? L'assemblée vote et approuve le rapport d'activités 2024 à l'unanimité.

Elections des membres du CA

Membres sortants :

- . Noëlle Onfroy
- . Bernadette Canzian
- . Anne Fragonard Le Guen
- . Maïa Guillot
- . Sébastien Rivoli
- . Anissa Bouayad
- . Aurélie Matéo
- . Pascal Martin-Fréville
- . Carolyne Vilalta

Nous demandons qui souhaite proposer sa candidature pour intégrer le Conseil d'administration. Nadia Berrahail et Elisabeth Souvigné (toutes deux adhérentes dans les ateliers) ainsi que Noëlle Onfroy, Bernadette Canzian, Anne Fragonard Le Guen, Maïa Guillot, Sébastien Rivoli, Anissa Bouayad et Aurélie Matéo (par procuration et pouvoir donnés à Anissa) manifestent leur intérêt. Le Conseil d'administration est élu à l'unanimité.

L'assemblée générale se termine à 14h30.

Merci à toutes et tous pour votre participation et votre implication !

De l'assemblée a été dressé le présent compte-rendu signé par la présidente et la secrétaire.
Noëlle ONFROY, présidente

Maïa GUILLOT, secrétaire



CONCERTHAU
23 A Place du Sardinial
34200 SETE
Siret : 418 695 623 00045

